

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 45 (1972)
Heft: 6

Vereinsnachrichten: Assemblée générale du 13 mai 1972, à Nyon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale du 13 mai 1972, à Nyon

Rapport du rédacteur de la revue «Habitat»

25

Douze numéros, 772 pages, dont la moitié, 386, de textes rédactionnels, avec 20 pages en héliogravure, voilà le bilan d'une année, rythmée par d'angoissantes poursuites à la recherche de matière inédite ou tout au moins intéressante, par l'apparition subite d'articles ou d'informations à faire paraître de toute urgence, rythmée aussi par de rares éloges et de plus fréquentes récriminations.

Au moment de rendre compte de l'année 1971, alors que nous sommes déjà occupé au numéro de juillet de 1972, les événements semblent appartenir déjà à l'histoire. C'est que d'innombrables événements se sont produits: de la convention âprement discutée à Delémont, dite de la «Paix du logement», à l'élaboration d'un projet de loi fédérale sur l'encouragement à la construction de logements assez novatrice, en passant par l'acceptation de deux articles constitutionnels. Cela sans parler des mesures de protection du milieu naturel ni de l'aménagement du territoire.

Notre revue a rendu compte de ces événements selon ses propres moyens: elle ne peut suivre l'actualité comme un quotidien voire comme un hebdomadaire; elle doit, en revanche, constituer un recueil de tous les textes importants: textes officiels, commentaires objectifs, avis autorisés. A cet égard, nous croyons qu'elle remplit une tâche qu'elle est seule à remplir. A consulter sa table des matières, on s'en persuadera aisément. Puisse-t-elle continuer à donner des nouvelles aussi favorables et commenter bientôt l'acceptation par les Chambres fédérales de textes légaux pas trop édulcorés ni émasculés sur l'aménagement du territoire et du logement!

Pour l'instant, revenant à l'année 1971, nous rappelons que nous avons pu y faire paraître un numéro entier consacré au problème de l'autonomie communale, un autre consacré aux formules paritaires de bail à loyer, un autre encore aux aires de délassement. Comme nous l'annoncions voici un an, nous avons parlé de «la route élément du paysage», des problèmes brûlants de la place du Molard à Genève et de la rue des Bouchers à Fribourg; nous avons fait des incursions à Genève, au Lignon, objet de discussions passionnées, dans quelques villages où se construisent des habitations moins mauvaises que d'habitude, dans de nouvelles villes anglaises enfin où le côté humain de l'urbanisme et des constructions reste un objet d'admiration.

Nous vous promettions la publication de travaux d'étudiants: il n'a pas été possible de tenir cette promesse, car le petit effort demandé à ces jeunes pour rendre publiable

un travail presque achevé dépasse visiblement leurs possibilités. C'est dommage; des travaux inédits, riches en idées tombent ainsi régulièrement dans l'oubli, ce dont les volées suivantes se plaignent avec indignation... avant d'en faire autant!

Pour 1972, nous sommes partis à peu près sur le même rythme et les numéros sur la région de Lavaux et sur les centres commerciaux ont connu un succès dû à leur actualité. Après un retour à un passé récent, celui du réalisme socialiste en Union soviétique, nous publierons une sorte de panorama illustré intitulé: «Que sera la Suisse de demain?» Il fera également l'objet d'un tirage à part comme ce fut souvent le cas dans le passé. L'aide importante de l'ASPAN de Suisse occidentale n'est pas étrangère à l'abondance de ces publications qu'elle a permis d'illustrer. Nous l'en remercions.

Nous saisissons encore l'occasion pour rappeler que des stocks de tirages à part existent encore dans nos rayons. Ils ont pour titre:

- Les communes face à l'aménagement de leur territoire.
- L'habitat dans le cadre de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.
- La sauvegarde des villages.
- L'analyse des sites et les aspects pratiques de leur protection.
- L'analyse de quelques tissus urbains anciens.
- L'aménagement de l'espace dans la Suisse de 1945 à 1968.
- Un droit nouveau pour notre sol.
- Centres commerciaux et circulation.

Ce n'est pas tant pour pousser à la vente de ces publications que le rédacteur en parle que pour essayer de les diffuser pendant qu'ils sont encore d'actualité. Dans une bibliothèque, il est plus facile de retrouver un tirage à part qu'un article de revue.

Et puisqu'il faut une fin à ce bref rapport, ce sera pour rappeler que la rédaction est toujours disposée à recevoir critiques et suggestions, mais qu'il lui plaît plus encore de recevoir articles et documents originaux.

C'est désormais au successeur du rédacteur actuel qu'il faudra les adresser, car de nouvelles tâches l'empêchent de poursuivre la rédaction. Ce sera, espérons-le, l'occasion de mettre au point les diverses observations qui sont présentées à mainte reprise et de trouver peut-être la voie à suivre pour notre revue.